

Préambule

Cette action de formation peut être éligible à une prise en charge par votre OPCO dans le cadre du plan formation. Renseignez-vous auprès de votre OPCO pour connaître exactement les modalités de prise en charge.

Public concerné

- Tout salarié ou toute personne intervenant dans l'anesthésie d'espèces lourdes

Méthodes pédagogiques

- Transmettre des connaissances générales et/ou théoriques
- Montrer, faire-faire et faire-dire
- Faire acquérir des connaissances et/ou des compétences dans et par l'action

Durée

- 1 jour et ½

Nombre de participants

- Compris entre 10 et 18 salariés de parcs zoologiques ou assimilés

Modalité de validation des acquis

- Attestation de suivi de formation

Dates, lieu et horaires

- Dates proposées : **à définir** de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- Lieu : **à définir**

Programme

Première partie de formation en salle

1. Causes et conséquences du décubitus des éléphants en parc zoologique
2. Manœuvre de force
3. Pour les vétérinaires : médicalisation du relever

Deuxième partie de formation dans le parc secteur éléphant

1. Contrôle du matériel du zoo
2. Mise en situation de relever
3. Rotation des missions de chaque participant dans le protocole de relever

Troisième partie de formation dans le parc secteur girafe

1. Contrôle du matériel du zoo
2. Mise en situation de relever
3. Rotation des missions de chaque participant dans le protocole de relever